



Air France

L'essentiel du CSEE CC

Le 14 novembre 2023

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres



CR CSEE extraordinaire du CC du 09 novembre 2023

Le document présenté en CSEE-CC extraordinaire le 09 novembre 2023 nous explique les raisons qui motivent le projet d'évolution du réseau domestique au départ de Paris. Cela a pour conséquence le retrait d'Air France à Orly et l'attrition des escales de Marseille, Toulouse et Nice.

Sous couvert du poids des contraintes réglementaires, de la prise de conscience écologique de l'entreprise, la Direction nous amène des éléments économiques qui révèlent à nouveau un déficit sur le CC, en particulier sur les Navettes (les coûts ne sont plus couverts avec les résultats actuels). Le modèle économique doit être revu pour assurer la compétitivité.

La stratégie du « Tout HUB » assumée par la Direction conduit au "sacrifice" du Court-Courrier.

Ce projet passe par l'arrêt progressif des vols Navettes au départ d'Orly d'ici au 1/04/2026 avec une diminution au fil de l'eau dès 2025 et un renforcement des fréquences vers CDG au départ de TLS, MRS et NCE. Concernant les vols FDF, PTP, RUN et Afrique du Nord, ils seront maintenus au départ d'Orly jusqu'au 1/04/26. Si Air France obtient la DSP, la desserte des vols Corse sera maintenue jusqu'en 2027.

Les conséquences de ce transfert d'activité en termes d'emploi sont les suivantes : 402 postes seront transférés d'ORY à CDG (où il y a des besoins de recrutements) mais 72 seront maintenus pour assurer la DSP. En province, 70 postes seront supprimés à MRS, 20 à NCE et 57 à TLS au 1/04/2026. Une Rupture Conventionnelle Collective (RCC) sera proposée aux salariés de MRS et TLS mais pas à NCE car l'écart besoins-ressources est très faible.

A. Jensen (DRH) et L. Millet confirment que les effectifs d'Orly rattachés à CDG se verront attribuer une affectation garantissant des missions équivalentes dans une logique de 1 pour 1. Néanmoins, J.-C. Bacon précise que pour les postes à compétences complémentaires (bagages, vente par exemple), la réponse dans cette logique de 1 pour 1 n'est pas actée : il y a en effet des différences dans la tenue des postes entre ORY et CDG.

Pour la Direction, l'assistance des vols TO n'est pas envisageable car le modèle économique des low-costs est différent.

Dans l'accompagnement du projet, il est confirmé le renforcement de la cellule Parcours Pro avec plus de conseillers mais aussi du CSP, 1 RH de plus à ORY et un manager de Projet à ORY.

Concernant les mobilités, la Direction ne s'interdit pas, à la marge, des mobilités Province-Province mais pas Paris-Province. A. Jensen n'est pas contre une RCC dans certains cas à ORY.

La CFE-CGC interpelle la Direction sur le rôle des MO dans le process d'accompagnement car ils sont aussi concernés : il faudra s'assurer que les formations annoncées soient à la hauteur et bien comprises.



Le site : [CFE-CGC Air France Court Courrier](https://www.airfrance.com/fr/emploi/formation)



Adhésion :-)

Au niveau des RPS, nous insistons tout particulièrement sur le fait qu'ils sont à un niveau très élevé. L'évaluation proposée par la Direction est une ébauche alors que la situation psychologique est très compliquée pour certains salariés depuis l'annonce officielle du projet. Les outils proposés sont des actions correctives (la ligne d'écoute est dérisoire) et il n'y a pas eu de prévention primaire ! Une vigilance accrue de tous les acteurs est absolument nécessaire.

Les vols supplémentaires à CDG ne sont pas un problème au vu du programme de décarbonation de l'entreprise (éco-pilotage, renouvellement de la flotte, bio-carburants).

A retenir pour les semaines à venir : un accord de méthodologie avec la Direction définissant un calendrier est en cours de discussion. Vont suivre des négociations sur un nouvel accord emploi GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) puis viendront les négociations des mesures d'accompagnement pour ORY et les escales CC.

Une expertise du projet réalisée par un cabinet d'experts extérieur a par ailleurs été demandée par les élus en central.



Air France

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres



Le site : [CFE-CGC Air France Court Courrier](http://www.cfe-cgc-air-france.com)

Adhésion :)